



Autorité de régulation des transports

Tour Montparnasse, 48^e étage
33, avenue du Maine, BP 48
75 015 PARIS cedex 15
France

Le 29 janvier 2021

consultation.publique@autorite-transport.fr

Concerne : Consultation publique Projet de modification de la décision relative à la transmission d'informations par les entreprises ferroviaires de voyageurs

Messieurs,

Nous faisons suite à la consultation publique mentionnée ci-dessus.

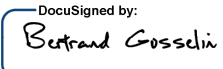
Nous vous prions de bien vouloir trouver ci-dessous les réponses de THI Factory aux différentes questions posées.

A titre de remarque générale, nous tenons à préciser que, plus les données demandées sont nombreuses et détaillées, plus le risque d'erreur manuelle lors de l'encodage dans un fichier spécifique de l'ART est élevé. Un tel traitement représente par ailleurs une charge de travail très importante, donc très chronophage, à une époque où il est essentiel que notre personnel (moins disponible du fait de mesures de chômage partiel) puisse se concentrer sur les tâches essentielles à notre activité.

Nous serions donc plutôt d'avis de communiquer à l'ART des fichiers bruts, sans retraitement, dans lesquels l'ART pourrait aller puiser les informations qui lui sont nécessaires. Plusieurs exemples de tels fichiers sont fournis en annexe.

Nous nous tenons bien sûr à votre disposition pour répondre à toute question complémentaire que vous pourriez avoir sur ce sujet.

Nous vous prions d'agréer, Messieurs, l'assurance de notre considération distinguée.

DocuSigned by:

36CA8924377A445
Bertrand Gosselin
Administrateur-délégué

THI Factory SA/NV

Place Marcel Broodthaersplein 4, 1060 – Bruxelles-Brussel, Belgium
TVA BE 0541.696.005
Tel +32 2 548 06 00 / Fax +32 2 504 05 32 / www.thalys.com



Informations demandées - Annexe - Question 1 :

Question 1

L'Autorité propose des évolutions ayant pour objectif de compléter le processus de collecte.

À cette fin, l'Autorité a modifié ou ajouté certains tableaux en annexes, ou la définition de certains indicateurs, en s'appuyant sur des retours d'expérience des collectes. Elle propose notamment de modifier les mailles temporelles de collecte.

- a) Les modifications apportées sur les mailles temporelles de collecte (mois en lieu et place du trimestre, maille journalière pour certaines données collectées par origine-destination), posent-elles des difficultés techniques particulières ?

Pour le périmètre production, cela ne pose pas de problème, mais, comme indiqué ci-dessus, s'il était possible de transmettre directement un fichier brut sans retraitement, cela nous semblerait plus efficace. Nous pourrions ainsi transmettre le niveau de détail le plus fin (par OD , par jour,...), et cela éviterait de devoir retranscrire dans un format-type, ce qui est très chronophage et entraîne un risque d'erreur élevé.

- b) Les définitions proposées par l'Autorité en onglet 1 de l'annexe vous permettent-elles d'identifier avec précision les informations à transmettre ? Dans le cas contraire, pourriez-vous fournir des propositions de définitions alternatives, assorties au besoin d'exemples concrets.

NA.

Informations concernant l'utilisation du réseau ferroviaire ainsi que la consistance et les caractéristiques de l'offre de transport de voyageurs - Question 2 :

- a) La maille de collecte mensuelle (au lieu de trimestrielle précédemment) pose-elle, pour ces indicateurs, des difficultés techniques particulières ?

Pour le périmètre production, cela ne présente pas de problème particulière (au-delà d'une augmentation de la charge de travail), mais s'il était possible de transmettre directement un fichier brut sans retraitement, ce serait plus simple. Nous pourrions ainsi transmettre le niveau de détail le plus fin (par OD, par jour,...), et cela éviterait de devoir retranscrire dans un format-type, ce qui est très chronophage et entraîne un risque d'erreur de retranscription élevé. De plus, l'ART serait alors en mesure de ne retenir que les informations qui lui sont utiles. (Cfr exemple de fichier « ABCRAIL - Réalisé ANNUEL 2020 - Vision Train – ART »).

THI Factory SA/NV

Place Marcel Broodthaersplein 4, 1060 – Bruxelles-Brussel, Belgium

TVA BE 0541.696.005

Tel +32 2 548 06 00 / Fax +32 2 504 05 32 / www.thalys.com



- b) La collecte de ces indicateurs appelle-t-elle d'autres remarques de votre part ?

Non.

- c) Les acteurs sont invités à faire part de tout élément d'information permettant de confirmer, compléter et affiner les propositions de l'Autorité.

Comme indiqué ci-dessus, nous trouverions plus efficace de fournir à l'ART notre propre fichier brut, sans retraitement, dans lequel l'ART pourrait retirer les informations qui lui sont nécessaires.

Informations concernant l'utilisation du réseau ferroviaire ainsi que la consistance et les caractéristiques de l'offre de transport de voyageurs - Question 3 :

- a) La collecte de ces indicateurs appelle-t-elle des remarques de votre part ?

Non, pas de remarques particulières : les données à collecter restent stables, à part le passage à une maille mensuelle au lieu de semestrielle.

- b) Les acteurs sont invités à faire part de tout élément d'information permettant de confirmer, compléter et affiner les propositions de l'Autorité.

Pour une entreprise comme Thalys, les circulations sont programmées à M-3, et nous ne sommes qu'exceptionnellement à l'origine d'une suppression tardive (entre M-3 et J-1). À J, les suppressions sont liées à une situation opérationnelle particulière. À l'inverse, ce que nous observons plus fréquemment, ce sont des suppressions / modifications après ouverture des ventes à l'initiative du GI SNCF Réseau qui pénalisent très lourdement l'EF Thalys.

Informations concernant la fréquentation des services de transport de voyageurs - Question 4 :

- a) La maille de collecte mensuelle (au lieu de trimestrielle précédemment) pose-elle, pour ces indicateurs, des difficultés techniques particulières ?

Non, pas de problème particulier pour Thalys.

- b) La collecte de ces indicateurs appelle-t-elle d'autres remarques de votre part ?

THI Factory SA/NV

Place Marcel Broodthaersplein 4, 1060 – Bruxelles-Brussel, Belgium
TVA BE 0541.696.005
Tel +32 2 548 06 00 / Fax +32 2 504 05 32 / www.thalys.com



Non.

- c) Les acteurs sont invités à faire part de tout élément d'information permettant de confirmer, compléter et affiner les propositions de l'Autorité.

NA.

Informations concernant l'offre et la fréquentation journalière des services de transports de voyageurs à réservation obligatoire - Question 5 :

- a) La collecte de ces indicateurs journaliers pour les services à réservation obligatoire pose-t-elle des difficultés techniques particulières ?

Non, pas de problème particulier pour Thalys.

- b) La collecte de ces indicateurs appelle-t-elle d'autres remarques de votre part ?

Non.

- c) Les acteurs sont invités à faire part de tout élément d'information permettant de confirmer, compléter et affiner les propositions de l'Autorité.

NA.

Informations concernant les recettes désagrégées des services de transports de voyageurs à réservation obligatoire - Question 6 :

- a) La collecte de ces indicateurs désagrégés pour les services à réservation obligatoire pose-t-elle des difficultés techniques particulières ?

Croiser les 3 dernières catégories (à savoir, la classe tarifaire, la date et heure du voyage, et la date d'achat du billet) avec la liste des ODs et les 2 critères précédents (ligne et liaison et classe de voyage) représente le traitement d'un nombre très important de données et nécessite de créer un fichier spécifique pour croiser ces données, ce qui n'est actuellement pas fait en interne.

A nouveau, plus on augmente le nombre de données à croiser et plus le détail demandé est fin, plus l'erreur d'encodage (il est en effet non concevable de vérifier chacune des lignes et chacun des croisements) lors du remplissage du fichier Excel est probable. Ceci s'est déjà présenté dans le passé, avec un niveau de détail requis beaucoup moins important, quand il s'agissait notamment de réconcilier les données au niveau annuel.

THI Factory SA/NV

Place Marcel Broodthaersplein 4, 1060 – Bruxelles-Brussel, Belgium
TVA BE 0541.696.005
Tel +32 2 548 06 00 / Fax +32 2 504 05 32 / www.thalys.com



b) Dans l'hypothèse où la collecte des données désagrégées poserait des difficultés techniques majeures (en volumétrie du fait du croisement multiple de données), quelles seraient les possibilités de collecte des indicateurs de recettes par liaison sur chacune des catégories spécifiées (par agrégation sous forme de classe de période entre la date d'achat du billet et la date du voyage (le jour J, à J-1, [J-2 à J-7[, [J-7 à J-15[, [J-15 à J-30[, à J-30 ou avant), et/ou par classe tarifaire, et/ou par classe de voyage) ?

La préférence de Thalys serait de s'arrêter à un niveau de détail par ligne (càd par OD/trajet) et classe de voyage (Premium/Confort ou Standard chez Thalys). Par contre, s'il faut détailler, au sein des 3 grandes classes, chaque tarif, cela représente un croisement de données énorme, qui n'est pas fait en interne actuellement, et qui devrait requérir des développements spécifiques. Cela représenterait par ailleurs un recueil de données beaucoup trop chronophage, surtout compte tenu du contexte actuel.

c) La collecte de ces indicateurs appelle-t-elle d'autres remarques de votre part ?

Non.

d) Les acteurs sont invités à faire part de tout élément d'information permettant de confirmer, compléter et affiner les propositions de l'Autorité.

Comme indiqué ci-dessus, nous trouverions plus efficace de fournir à l'ART notre propre fichier brut, sans retraitement, dans lequel l'ART pourrait retirer les informations qui lui sont nécessaires. Vous trouverez en annexe un exemple de fichier (Template ART – question 6) que nous pourrions vous communiquer, qui serait réalisé à la maille journalière et qui reprend les ODs par sens, les numéros de train et la classe de confort (Standard, Confort, Premium).

Par contre, il n'est pas possible de descendre à un niveau de granularité plus fin (au numéro de train par exemple) en raison de contraintes techniques liées aux limites d'extraction de notre outil BI vers Excel.

Informations relatives aux résultats économiques et financiers - Question 7 :

La collecte de ces indicateurs appelle-t-elle des remarques de votre part ?

Les acteurs sont invités à faire part de tout élément d'information permettant de confirmer, compléter et affiner les propositions de l'Autorité.

Il nous est possible de fournir les détails présentés dans le fichier ci-joint (cfr « BOF 2019 – ART »). A noter que, comme d'habitude, le compte de résultat couvre l'activité Thalys dans son ensemble (il ne nous est pas possible de faire une répartition par territoire).

THI Factory SA/NV

Place Marcel Broodthaersplein 4, 1060 – Bruxelles-Brussel, Belgium

TVA BE 0541.696.005

Tel +32 2 548 06 00 / Fax +32 2 504 05 32 / www.thalys.com



Format des données collectées - Question 8 :

Il est précisé que l'ART envisage la mise en place d'une plateforme internet de collecte directe des informations sans utilisation d'annexe Excel mais via un formulaire en ligne.

Seriez-vous favorable à la mise en place d'une plateforme de ce type ? Identifiez-vous des contraintes ou fonctionnalités nécessaires à l'utilisation d'une collecte via formulaire en lieu et place du format d'annexe Excel actuellement proposé ?

Les acteurs sont invités à faire part de tout élément d'information permettant de confirmer, compléter et affiner les propositions.

Si la plateforme en ligne ne permet pas en tant que telle d'envoyer nos propres fichiers, mais nécessite, comme pour l'Excel une saisie manuelle des données, cela ne nous semble pas préférable au système actuel. Comme indiqué ci-dessus, le plus efficace nous semble être de pouvoir directement envoyer nos fichiers à l'ART, qui en retirerait ensuite les données pertinentes pour elle.

Ceci est d'autant plus pertinent dans le contexte de la crise actuelle où, la disponibilité des collaborateurs est réduite en raison des mesures de chômage partiel, et où il est primordial de se concentrer sur les tâches essentielles pour nos activités.

THI Factory SA/NV

Place Marcel Broodthaersplein 4, 1060 – Bruxelles-Brussel, Belgium

TVA BE 0541.696.005

Tel +32 2 548 06 00 / Fax +32 2 504 05 32 / www.thalys.com